TATA MPELO NEWS

Lubumbashi : Suspendue, la marche de l'archidiocèse laisse place au dialogue et à la vigilance

Crise foncière à Tshamalale et sécurité du clergé : l'Église maintient la pression

Lubumbashi, 11 novembre 2026 • Réf: TMNews@171126

Initialement prévue pour le dimanche 8 novembre 2026, la marche pacifique des fidèles de l'archidiocèse de Lubumbashi pour protester contre la spoliation des terres du Grand Séminaire Saint-Paul de Tshamalale a été suspendue à la suite de garanties apportées par les autorités. Quelques jours plus tard, à l'occasion des obsèques de l'abbé Justin Mbaya, le Conseil presbytéral a également haussé le ton pour dénoncer les violences récurrentes visant le clergé.

Le bras de fer opposant l'archidiocèse de Lubumbashi aux occupants illégitimes de la concession du Grand Séminaire interdiocésain Saint-Paul de Tshamalale connaît de nouveaux rebondissements. Depuis plusieurs années, l'institution dénonce l'occupation irrégulière de portions de ce domaine crucial, voué à la formation des futurs prêtres. Malgré des décisions de justice rendues à répétition en faveur de l'archidiocèse, de nombreuses constructions illicites continuent de proliférer sur les terrains litigieux, exacerbant l'incompréhension et la colère des responsables ecclésiastiques face aux lenteurs d'exécution.

La marche du 8 novembre suspendue suite au dialogue

Fatiguée par ce qu'elle qualifie de retards injustifiés, l'Église avait décidé d'hausser le ton. Sous l'impulsion de l'archevêque métropolitain, Mgr Fulgence Muteba Mugalu, une grande marche pacifique devait se tenir le dimanche 8 novembre 2026, au sortir de la messe célébrée à la cathédrale Saints-Pierre-et-Paul. Cet événement d'envergure devait rassembler fidèles, prêtres et séminaristes — ces derniers prévoyant d'animer le cortège au rythme de chants de paix et de communion — pour réclamer publiquement le respect du droit et de la justice.

Toutefois, quelques heures avant le début de la mobilisation, les autorités provinciales et administratives ont tenu une audience avec l'archevêque. En échange d'un délai sollicité pour apporter des solutions concrètes et exécuter les mesures attendues, elles ont assuré que les revendications de l'Église avaient été pleinement entendues.

> *« Préférant la voie du dialogue, Mgr Fulgence Muteba a accepté de suspendre la mobilisation. Une décision globalement saluée par les fidèles comme un gage d'ouverture, bien que les inquiétudes de fond restent entières. »*

Pour l'archidiocèse, l'enjeu dépasse le simple litige immobilier : il s'agit de préserver un patrimoine ecclésiastique fondamental pour les générations futures et la mission spirituelle de l'Église.

Le Conseil presbytéral monte au créneau face aux violences

Au-delà de la crise foncière, le climat général d'insécurité qui pèse sur le clergé préoccupe vivement l'archidiocèse de Lubumbashi. Le mardi 10 novembre 2026, lors des obsèques de l'abbé Justin Mbaya célébrées à la cathédrale Saints-Pierre-et-Paul, le Conseil presbytéral a dressé un tableau alarmant des défis sécuritaires locaux. Il a fermement dénoncé les menaces, intimidations et violences ciblées dont sont trop souvent victimes les prêtres, religieux et religieuses dans l'exercice de leur ministère.

Face à cette détérioration, les ecclésiastiques ont exhorté les autorités compétentes à renforcer d'urgence la protection des personnes et des biens, soulignant que cette insécurité fragilise l'ensemble de la société civile.

Vers une trêve sous surveillance

Qu'il s'agisse de la défense du domaine de Tshamalale ou de la sécurité du personnel pastoral, ces deux dossiers traduisent une même exigence fondamentale : le respect strict des droits et la préservation de l'État de droit au service du bien commun.

Pour l'heure, la suspension de la marche du 8 novembre s'apparente davantage à une trêve qu'à un renoncement. Le véritable baromètre pour l'archidiocèse de Lubumbashi résidera dans l'application effective des engagements pris par les autorités, seule issue capable de solder définitivement l'un des plus grands conflits fonciers ecclésiastiques du Haut-Katanga.

Abbé Jean-Marie KONDE Muanda • TMNews@171126